

Offlanges, le 27 février 2012

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 FEVRIER 2012

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absent : M Patrice GUELLE.

Secrétaire de séance : M Gilbert JACQUOT.

SUBVENTIONS 2012

Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes :

ADMR	150 €	Assoc secrétaires mairie	60 €
Donneurs de sang	60 €	Croix rouge	60 €
Anciens combattants	60 €	Souvenir Français	60 €
Ass Sportive Moissey	400 €	Foyer rural d'Offlanges	300 €
Ecoles primaires	400 €	Tour du Jura cycliste	700 €

Tour du Jura cycliste

Le maire précise qu'en accord avec les organisateurs, cette épreuve sportive de haut niveau passera 4 fois sur la commune où le classement pour le grand prix de la montagne sera jugé deux fois à hauteur de la mairie.

CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE GRANULES BOIS

Le conseil accepte à l'unanimité le contrat d'entretien proposé par l'entreprise PRUDHON Cyril (Malange) pour un coût annuel de 321.01 €

CLOTURE DU CHATEAU D'EAU

Après étude des différents devis, le conseil retient, par 9 voix pour et une abstention, l'entreprise BERLINGARD SARL (Etrepigny) pour la pose d'une clôture de sécurité autour du château d'eau pour un montant de 6300 € TTC

RPQS 2011

Monsieur le maire présente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau (RPQS) pour les exercices 2010 et 2011. Ils sont approuvés à l'unanimité. Ces rapports sont consultables en mairie.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU LAVOIR

Le maire informe le conseil municipal d'un courrier de M et Mme Pierre LORMET demandant d'améliorer l'éclairage rue du Lavoir. Le conseil donne un avis favorable pour la modification de l'installation sur le poteau électrique.

Départ de monsieur Claude CLERGET

ELABORATION D'UNE CARTE COMMUNALE

Le maire expose au conseil municipal le projet de groupement de commandes de cinq communes du canton pour la réalisation d'une carte communale et de bénéficier de la DETR (Dotation équipement des territoires ruraux) de 50% sur un coût évalué par la DDT entre 9000 et 12000 € HT pour chaque commune.

Il rappelle que la carte communale est un document d'urbanisme qui définit les zones constructibles ou non et est opposable aux tiers. Il propose au conseil municipal d'adhérer à ce groupement pour l'élaboration de la carte communale et de bénéficier de l'aide de l'Etat sachant qu'ultérieurement aucune aide ne sera accordée à une commune isolée.

Le conseil municipal par 6 voix contre et 3 pour, rejette cette proposition.

OUVERTURE CREDITS D'INVESTISSEMENT BUDGET EAU

Les conseillers décident à l'unanimité d'ouvrir des crédits d'investissement sur le budget EAU avant le vote du budget pour permettre le règlement des factures et de les affecter au compte suivant :

Article 2315 Installations matériel et outillage techniques : 2 000 €

QUESTIONS DIVERSES

Carrefour RD 475 –RD243

Afin d'améliorer la sécurité au niveau de ce carrefour, le conseil général a décidé une opération de 20 000 € pour la création d'une voie d'évitement.

Contrat de solidarité aux communes jurassiennes (CSCJ)

Le maire informe le conseil que l'enveloppe de travaux subventionnables par le conseil général est de 24 281 € HT au taux de 20 %.

Commission des impôts

Elle se réunira le 9 mars 2012 à 14 h en mairie.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22h15.

Le maire,
Marc BARBIER.